

ESTUAIRE INFO

n° 65

Mars-avril 2023



« Escargots de dune » *Theba pisana*



À la recherche du bécasseau perdu...

Début février, un touriste des plus originaux, Calidris minutilla de son petit nom, ou bécasseau minuscule, a élu domicile dans les marais autour de la Guittière. Ce petit limicole n'est pas vraiment un gars du cru puisqu'il nous arrive tout droit d'Amérique du Nord, sans doute entraîné par les vents violents qui ont balayé nos côtes en ce début d'année. Chouette ! Un sujet tombé du ciel ! Malheureusement, si je prends la plume, c'est plutôt pour une prise de bec.

La Maison de l'Estuaire étant voisine du marais d'adoption de notre bécasseau, j'ai proposé à Jeanne, actuellement en stage au GAE, de profiter du beau temps pour aller observer ce petit visiteur sur notre pause du midi. Le moins que je puisse dire c'est que nous n'avons pas été déçus...et des drôles d'oiseaux nous en avons vus ! Jumelles autour du coup, trépied et lunette d'observation sur l'épaule, les yeux rivés sur l'application Naturalist pour géolocaliser l'animal et bien sûr guide ornitho dans la poche, un crayon en guise de marque-page. Une bien étrange faune de curieux appelés « cocheurs », venue elle aussi pour le bécasseau minuscule et pour la fameuse « coche ». Et alors ?, me direz-vous, le propriétaire du marais (puisque l'endroit est pour partie privée) laisse libre accès aux visiteurs.

Si les gens sont respectueux des lieux, aucune raison de leur voler dans les plumes. Et c'est bien là tout le problème ! À notre première visite, l'accès était fermé et nous avons rebroussé chemin, mais plusieurs autres ornithologues amateurs n'ont pas eu cette délicatesse et ont allègrement franchi la barrière sans se poser plus de question. Le lendemain, le passage étant ouvert, nous nous sommes permis de rentrer dans le marais, nous y avons croisé une première personne avec un chien de chasse en divagation qui descendait sur les vasières, puis une ribambelle d'observateurs, juchés sur les bossis du marais pourtant bien fermés au public par des ganivelles, et enfin, d'autres, encore moins scrupuleux, qui ont avancé directement au cœur du marais au volant de leur voiture pour se garer au plus près du point d'observation, avec des excuses plus ou moins farfelues. Nous avons même eu le droit à une réponse imparable lorsqu'au cours de la discussion avec une de ces personnes à qui j'ai rappelé que nous n'étions pas chez nous : « Oh oui ; mais bon ... » Imparable, vous disais-je !

Au-delà de la notion de civisme qui semble pour un certain nombre de ces personnes être très abstraite, c'est le dérangement des espèces qui pose problème : le marais est une aire de repos pour de nombreux oiseaux migrateurs, une escale pour reprendre des forces et s'alimenter ; ces oiseaux (pour lesquels les cocheurs n'ont même pas eu un regard) ont tendance à décoller facilement. En une seule demi-journée, nous avons pu compter plus de cinq décollages. Or, le défilé incessant des cocheurs dure depuis début février. Difficile de penser que les oiseaux se reposent dans ces conditions et qu'ils trouvent le temps de s'alimenter correctement pour recouvrer leurs forces. Il y avait sur place plus d'une dizaine d'autres espèces d'oiseaux en train de fouiller dans la vase ou se reposer. Une interrogation alors : la quête de l'oiseau rare doit-elle se faire à tout prix ? Le partage des données naturalistes est nécessaire, et le GAE, via les différents observatoires de sciences participatives dont il est porteur, ne peut qu'encourager la participation du grand public à observer son environnement et partager ce qu'il voit. Mais on assiste là à une dérive malheureuse où la collection personnelle en vient à prendre le pas au partage de données. On peut même se demander si certaines des personnes qui sont passées à la Guittière ce mois-ci, éprouvent encore un intérêt pour l'écologie et ses enjeux actuels.

Mon discours est peut-être hypocrite puisque moi aussi je me suis rendu sur site pour tenter d'apercevoir ce bécasseau minuscule et j'ai donc participé sans doute au dérangement des oiseaux présents, mais, amis ornithologues, lors de vos prochaines sorties, merci de penser aux oiseaux et à leur tranquillité en adoptant un comportement respectueux. En vous souhaitant de bonnes observations !

Manuel TOMAZZOLLI

Édito	p. 2	Des nouvelles de nos observatoires	p. 5
Les Sentinelles	p. 3	Les marais de la Chapelle	p. 6 et 7
Estuaire en bref	p. 3	Et la journée mondiale des ZH	p. 7
Actions littorales	p. 4 et 5	Images d'estuaire	p. 8

Votre ESTUAIRE INFO est une publication gratuite du GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE (dépôt légal avril 2023 – ISSN 1629-1107)

Directeur de Publication : Fabien VERFAILLIE – Rédacteur en chef : Daniel VERFAILLIE – Comité de rédaction : Claude de la FRANQUERIE, Léa RIGAUT
Secrétaire de rédaction : Gaëlle COMBACON – Collaboration dont textes, photographies et graphisme : Lou FERRANDON, Léa RIGAUT,
Manuel TOMAZZOLLI, Fabien VERFAILLIE et Anne-Marie DI SANTE (1^{re} de couverture).

GROUPE ASSOCIATIF ESTUAIRE : rue de Louza - Le Port de la Guittière - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

☎ 02 51 20 74 85 / association.estuaire@gmail.com et sentinelle@estuaire.net

Découvrez les sites d'Estuaire : www.estuaire.net, www.sentinelledelestuaire.fr - www.observatoire-asterella.fr et www.asterella.eu



Les Sentinelles de l'Estuaire

Manuel TOMAZZOLI

Ça y est ! Le printemps est là et avec lui de nouvelles animations avec les Sentinelles de l'estuaire. Alors profitez-en, c'est gratuit pour toutes les Sentinelles et les adhérents du Groupe Associatif Estuaire.

Avril

- ⇒ Mardi 4 avril, Léa vous propose un **Café Discussion autour des haies bocagères**. Le rendez-vous est proposé aux locaux d'Estuaire au port de la Guittière à 14h30.
- ⇒ Mardi 11 avril, Retrouvez Manuel pour découvrir les « **Algues de nos rivages** ». Le rendez-vous est fixé à l'Anse de la République à 14h30.
- ⇒ Jeudi 20 avril, Manuel vous propose une « **Histoire de grenouilles** » aux locaux d'Estuaire au Port de la Guittière à 14h30.
- ⇒ Mardi 25 avril, retrouvez nos bénévoles à l'occasion d'un **ramassage de déchets sur la plage des Grottes**. Rendez-vous au parking de la plage de la Mine à Jard-sur-Mer à 15h.

Mai

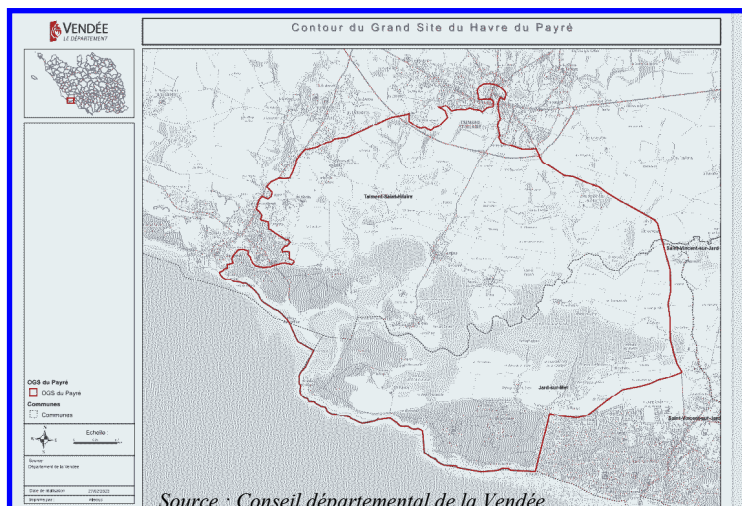
- ⇒ Jeudi 4 mai, Jack et Didier vous proposent de découvrir la « **Pêcherie, entre patrimoine naturel et historique** ». Rendez-vous à l'Anse de la République à 10h30.
- ⇒ Mercredi 10 mai, retrouvez notre équipe pour une sortie « **algues brunes et bigorneaux** », sortie du programme Biolit, Rendez-vous à l'anse de la République à 14h30.
- ⇒ Mardi 16 mai, « **Promenade botanique** » autour du Port de la Guittière, avec Léa et les fleurs, les haies et la dune. Départ aux locaux d'Estuaire au Port de la Guittière à 14h30.
- ⇒ Le jeudi 25 mai, avec Manuel « **Libellules, acrobates aériennes** » des marais de la Chapelle. Rendez-vous parking des Gâtines de Talmont-Saint-Hilaire à 14h30.

Estuaire en bref... en février !

DV

Crapaud qui chante en février a l'hiver derrière lui... comme dit le dicton ! Et les crapauds sont bien sortis dès les premiers jours de février ; mais ces signes de sortie d'hiver n'ont pas ralenti nos activités de rencontres et de réunions.

- ⇒ Le 1^{er} février, **réunion logistique administrative** à Estuaire.
- ⇒ Du 3 au 5 février, **festival Natur'armor** à Bégard (22), nous étions présents avec Léa, et deux stagiaires (Cléo et Lucas).
- ⇒ Le 3 février, **intervention forestière et dunaire** avec le Lycée Nature (la Roche-sur-Yon) sur le site du Port.
- ⇒ Le 4 février, rencontre préalable à un partenariat avec une **initiation au surf** à la Terrière au mois de mai.
- ⇒ Le 9 février, rencontre sur « **les actions biodiversité du GAE** » en mairie de Talmont-St-Hilaire (Léa et Daniel).
- ⇒ Le 20 février, découvertes des marais de la Chapelle (Talmont) dans le cadre de la journée mondiale des zones humides (Fabien, Manuel et Léa).
- ⇒ Accueil, pour 15 jours, d'une stagiaire de BTSA de Montpellier, **Lou Ferrandon**.
- ⇒ Accueil de stagiaires en lien avec les zones humides d'eau douce (mares, amphibiens et odonates) : **Jeanne Nicolle**, en Master 1 Biodiversité, Écologie, Évolution à l'Université de Perpignan, pour 2 mois et pour un mois, **Blandine Hulot**, des Herbiers (85) en Licence 3 à Nantes dès la deuxième semaine de mars.
- ⇒ Accueil de **Charlyne Guillemois**, comme volontaire du service civique, pour 8 mois ; Charlyne, titulaire d'une licence de Géo, puis d'une année de master, sera chargée de mission « dunes et forêts ».



Source : Conseil départemental de la Vendée

⇒ En mars, toute une série de réunions sont programmées dans le cadre de **l'OGS ou Opération Grand Site**, étape préalable obligatoire avant toute future labellisation « **Grand Site de France** ».

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette « opération » qui, comme l'indique la carte ci-contre concerne une partie des communes de Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer... mais attention, ce périmètre n'est pas définitif. À terme, « le Havre du Payré » rejoindrait les 51 grands sites actuels comme la pointe du Raz ou la vallée de la Vézère.

Un premier comité de pilotage élargi, sous l'égide du Préfet et du département de la Vendée est programmé pour le 21 mars, auquel nous sommes conviés.

Dans la foulée, des réunions thématiques de travail sont également prévues sur l'ostréiculture et sur les marais ; toutes les deux se dérouleront pour partie à Estuaire avant d'aller sur le terrain.

La mer n'est que le reflet de nos inconséquences... des masses de déchets plastiques dérivant au gré des flots, à l'épuisement des ressources ; des pollutions, à la montée des eaux dont nos émissions de carbone en sont globalement le moteur ! Petitement, à notre échelle, nous essayons d'en mesurer la partie émergée !

Suivi de l'échouage de déchets marins sur le site de la plage des Grottes à Jard-sur-Mer

En 2021, le Groupe Associatif Estuaire a conclu une convention avec le CEDRE* dans le but d'encadrer un suivi des macrodéchets littoraux. Le site des Grottes de Jard-sur-Mer, en face de la plage du Veillon, a été choisi pour de multiples raisons, dont son fait qu'elle était la plage la plus au nord du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, mais aussi que son relatif isolement permettait des relevés représentatifs car sans risque de nettoyages programmés ou fortuits.

Protocole : Le ramassage se fait sur une section de plage longue de 100 mètres, lors des marées basses de vives eaux et lorsque la mer se retire le plus. En ligne, depuis le pied de la dune embryonnaire jusqu'à l'eau, les participants avancent et collectent tous les déchets d'origine humaine échoués sur la plage et non enfouis ; une attention particulière est portée aux amas d'algues qui constituent la laisse de mer et dans laquelle beaucoup de déchets flottants se mêlent.

En dehors des périodes de nidification des gravelots, cette laisse de mer peut être en partie retournée pour collecter les déchets pris dans les algues. L'opération est répétée de manière à couvrir l'entièreté de la zone d'étude. Les conditions météo et coefficients de marées sont aussi notés le jour de la sortie.

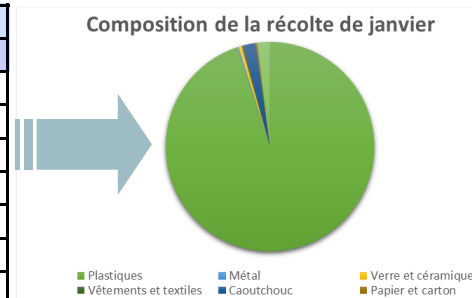
cf. Estuaire info n°49 de février 2021.



Résultats : suivant les saisons, les quantités collectées sont fort variables : les récoltes d'hiver étant tout logiquement bien plus conséquentes ; mais la force des vents et leur fréquence et leur orientation conditionnent les résultats.

Janvier 2022		Avril 2022		Juillet 2022		Octobre 2022	
Volume (L) :	14	Volume (L) :	5	Volume (L) :	10	Volume (L) :	0.6
Poids (kg) :	3.9	Poids (kg) :	0.45	Poids (kg) :	4.2	Poids (kg) :	1.5

Exemple de la collecte de janvier 2022 :	
TYPE DE DÉCHETS	Nombre
Plastiques	390
Métal	1
Verre et céramique	2
Vêtements et textiles	1
Caoutchouc	8
Papier et carton	1
Bois traité et travaillé	8



Les déchets sont alors triés, notés, enregistrés en fonction de leur type ! Chaque déchet correspond à un matériau spécifique dont l'usage doit être repéré. Pour ce faire, nous disposons d'un catalogue de référence. Les macrodéchets sont alors stockés avant leur transmission au CEDRE. Par ailleurs, le GAE participe aussi depuis quelques années à l'élaboration d'un dictionnaire des déchets marins, baptisé « **dicodemar** » au niveau du PNM Estuaire de la Gironde - mer des Pertuis.

Suivi de l'évolution du trait de côte sur le site de la plage des Grottes à Jard-sur-Mer

Depuis plusieurs années, nous relevons et compilons l'évolution du trait de côte.

Protocole : Ce suivi est réalisé chaque mois à l'occasion des grandes marées, lorsque le coefficient est le plus élevé. Une heure après la marée haute, les participants doivent marcher le long de la ligne de démarcation entre le sable sec et le sable humide. Ce relevé se fait d'un bout à l'autre de la plage et est enregistré grâce à une application GPS. Les conditions météo et coefficients de marées sont notés en amont de la sortie.

Résultats : Si, sur la carte ci-après, l'évolution saisonnière semble peu marquée (léger recul en hiver et avancée en été), la comparaison des relevés annuels est conséquente depuis nos premières données en 2006 :

- ⇒ **Une zone d'accrétion** très marquée d'environ 200 mètres de progression vers le nord-ouest ;
- ⇒ **Un recul** conséquent correspondant, mais de plus grande ampleur à hauteur du Veillon, sur la rive d'en face. En effet, un suivi identique est réalisé sur la plage du Veillon où les évolutions semblent effectivement plus marquées.
- ⇒ À l'intérieur de l'estuaire, lentement, **une autre zone d'accrétion**, plus ancienne poursuit son accumulation de sable, mais aucune mesure n'est réalisée sur ce site qui se situe dans le prolongement des dunes du Port de la Guittière.

Toutes ces données sont disponibles sur simple demande.

Suivi de l'évolution du trait de côte sur la plage des Grottes de Jard-sur-Mer en 2022



L'Observatoire des bourdons de France (Extrait de notre site)

L'Observatoire des bourdons est le premier observatoire que le Groupe Associatif Estuaire a mis en place en 2009 aux côtés du Muséum national d'Histoire naturelle. Ce site est toujours en activité... et comme les bourdons, pollinisateurs émérites, sont déjà en pleine activité, nous vous invitons à en faire de même et enregistrer vos données sur le site dédié du MnHn :

<https://www.sciences-participatives-au-jardin.org/edito/bourdons>

En attendant, je vous propose de (re)découvrir cet insecte étonnant et si précieux pour nos productions végétales :

Les bourdons sont des *Apidae*, comme l'abeille domestique, mais leurs caractéristiques morphologiques et biologiques ont conduit à leur regroupement dans la sous-famille des *Bombinae*.

Les bourdons sont plus trapus et plus velus que l'abeille domestique. Ils possèdent 2 paires d'ailes, 3 paires de pattes et des antennes de 12 et 13 articles suivant leur sexe. Les pattes arrière des femelles sont munies de corbeilles qui servent à la récolte du pollen.

Une vie sociale bien cadrée

A l'instar des sociétés d'abeilles domestiques, les colonies de bourdons comprennent des individus sexués (les mâles et la reine) et des ouvrières stériles. Plusieurs différences sont cependant remarquables : chez les abeilles, la reine s'occupe exclusivement de la ponte, contrairement à celle des bourdons qui se charge de commencer la construction et l'alimentation du nid. De plus, à la différence des abeilles pour lesquelles la colonie est permanente, les sociétés des bourdons sont annuelles. Les reines vivent un peu plus d'un an, et les autres individus seulement quelques semaines.

V.I.P. (Very Important Pollinisateur)

Légumineuses, arbres fruitiers, tomates, etc... Nombreuses sont les plantes pollinisées par les bourdons qui jouent un rôle très important dans nos cultures !

Les bourdons autour du monde

Environ 200 espèces de bourdons ont été recensées dans le monde, avec une plus grande diversité dans les zones froides et en altitude ! On compte en France 45 espèces de bourdons.

Alors, c'est parti ! À vos observations ! et rendez-vous sur notre site de saisi.



Le bourdon des pierres

À la découverte des marais de la Chapelle

À l'occasion de la journée mondiale des zones humides*, samedi 25 février, nous nous sommes tous réunis autour d'un objectif commun, les zones humides. Ces milieux, véritables réservoirs de biodiversité, méritent que l'on plonge tout droit à leur découverte...

Mais qu'est-ce qu'une zone humide ? C'est un espace de transition entre la terre et la mer. L'eau y est peu profonde, douce, salée ou encore saumâtre, présente de façon temporaire ou permanente. Marais, tourbières, mares, étangs, lacs, lagunes... Nombreux sont les exemples de zones humides que l'on peut retrouver non loin de chez soi ! Nous étions une quinzaine en cet après-midi du 25 février à venir découvrir les marais de la Chapelle de Talmont-Saint-Hilaire...

Qui dit zones humides dit aussi services écosystémiques. Ce sont les services qu'un site comme la mare ou le marais rend à l'homme, par exemple un rôle de régulation : les zones humides permettent en effet de lutter contre le réchauffement climatique en retenant à elles seules près de 30 % du carbone terrestre ! Elles régulent aussi les inondations, luttent contre la sécheresse ou encore contre l'érosion du littoral !

Qui dit zones humides... ne dit pas uniquement zones utiles, mais aussi préservation de ces habitats pour les espèces qui les peuplent... Dans ces milieux vivent des amphibiens, oiseaux, poissons, plantes... D'ailleurs, pourquoi observons-nous la plupart du temps des amphibiens à proximité d'un point d'eau ? Car ces derniers ont besoin de retourner dans l'eau pour la survie de leurs œufs qui sont dépourvus de coquilles... Nous trouvons dans nos régions, par exemple, crapauds, grenouilles vertes et brunes, ou encore rainettes, s'alimentant des nombreux insectes.

Les marais sont aussi à la croisée des trajets des oiseaux migrateurs, constituant des zones de repos pour les oiseaux de passage, ainsi que des sources abondantes de nourriture. Nous pouvons observer en Vendée plusieurs espèces de hérons comme le héron garde-bœufs ou encore le héron cendré... mais aussi des limicoles comme les chevaliers ou bécasseaux... Mais pas seulement ! Les libellules et demoiselles sont aussi de la partie dès le mois d'avril, émergeant aux beaux jours et rejoignant bars, dorades, mulets... ou encore anguilles, présents depuis la saison hivernale

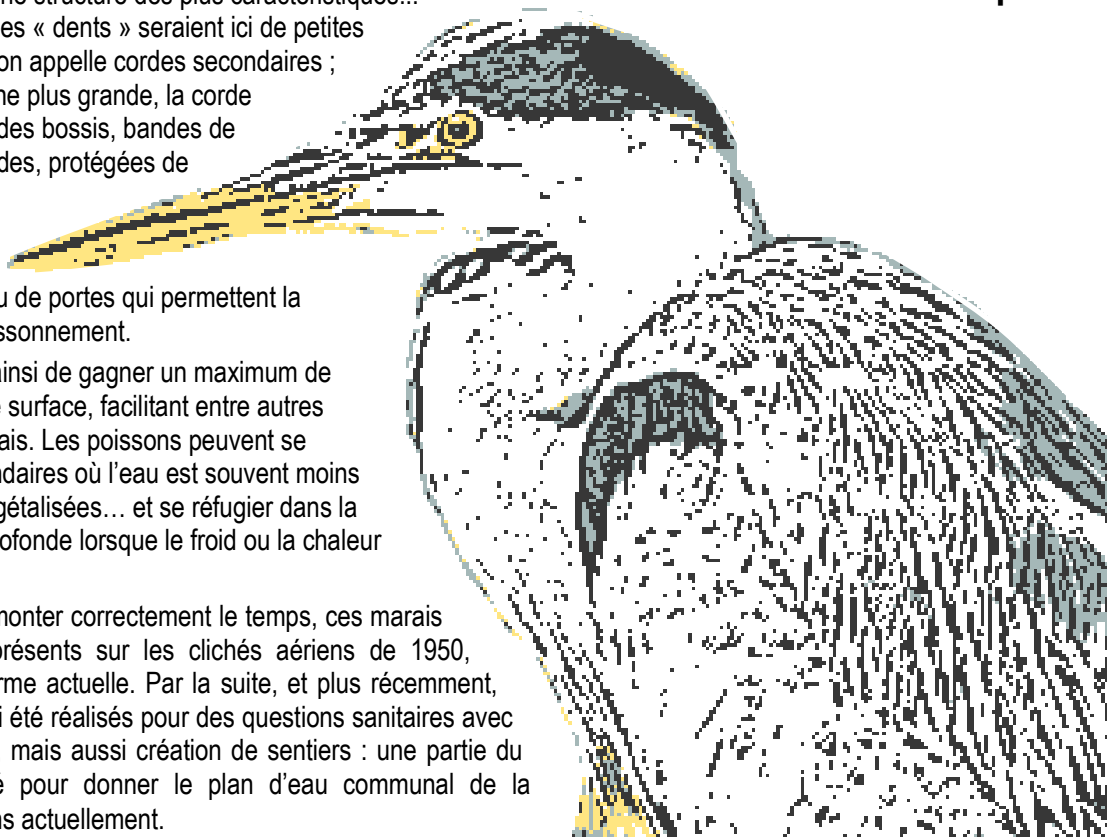
Les marais de la Chapelle font partie de ce que l'on appelle chez nous « les marais à poissons ». Ils présentent une structure des plus caractéristiques... en forme de peigne ! et dont les « dents » seraient ici de petites pièces d'eau parallèles que l'on appelle cordes secondaires ; elles-mêmes sont reliées à une plus grande, la corde principale, le tout dégageant des bossis, bandes de terre enherbées entre les cordes, protégées de digues qui préviennent des inondations. Ces dernières sont échancrées par des « éssells », sorte d'écluses ou de portes qui permettent la régulation de l'eau et l'empoissonnement.

Cette structure permettait ainsi de gagner un maximum de linéaire d'eau dans une petite surface, facilitant entre autres l'entretien et la pêche du marais. Les poissons peuvent se nourrir dans les cordes secondaires où l'eau est souvent moins profonde et naturellement végétalisées... et se réfugier dans la pièce d'eau principale plus profonde lorsque le froid ou la chaleur augmente.

Sans que l'on puisse remonter correctement le temps, ces marais de la Chapelle sont déjà présents sur les clichés aériens de 1950, rappelant vaguement leur forme actuelle. Par la suite, et plus récemment, des aménagements ont aussi été réalisés pour des questions sanitaires avec également des creusements, mais aussi création de sentiers : une partie du site a aussi été transformé pour donner le plan d'eau communal de la Chapelle, que nous retrouvons actuellement.



Comment s'organisent les marais de la Chapelle ?



De nouveaux aménagements sont peut être aujourd'hui nécessaires car le site se referme, s'embroussaille... mais ce doit-être mûrement réfléchi pour ne pas impacter la biodiversité des lieux. Ils peuvent néanmoins permettre d'éviter le comblement des marais, une autre des menaces principales pesant sur le milieu. Laissés à l'abandon, souvent pour cause de non-exploitation, les marais tendent à se combler naturellement avec le temps... et à ainsi disparaître progressivement, emportant avec eux toute la biodiversité originelle qui les accompagne.

La végétation qui peuple ces lieux est variée : Des iris et des scirpes des marais, des carex, comme la laïche des marais... ou encore divers roseaux dont les phragmites ou massettes... mais aussi des espèces tolérantes au sel... Une flore caractéristique de ce type de zone humide, entre eaux saumâtres et douces, bien adaptée et bien diversifiée !



...et la journée mondiale des zones humides

(extrait du site officiel Eau-France)

Journée mondiale des zones humides

2 février



Étangs, lagunes, marais salants, mares, marais, ruisseaux, tourbières, vallées alluviales, prairies inondables, ... Les zones humides ont leur journée mondiale. Elle a lieu le 2 février *, jour de l'anniversaire de la signature de la « Convention de Ramsar ** » sur les zones humides.

Cette journée est l'occasion pour les acteurs de l'eau et des espaces naturels - associations de protection de l'environnement, collectivités, entreprises, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, office de tourisme - de partager avec le plus grand nombre leurs passions pour ces milieux entre terre et eau ».



Crédit photo GAE

Odonates et amphibiens sont les habitants obligés de ces lieux... Ce sont eux, aussi, qui font l'objet de notre suivi autour des mares du Goulet pendant au moins toute l'année 2023.

Témoins ordinaires des zones humides, ils témoignent de la qualité des eaux et de l'état de la biodiversité présente.



Crédit photo Manuel Tomazzolli

* Dans la pratique, cette date anniversaire du 2 février est communément élargie à l'ensemble du mois de février... d'où la date différente que nous avons proposée.

** « La Convention sur les zones humides est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources » (Ramsar.org). Elle a été signée à Ramsar (Iran), le 2 février 1971. La surface des sites Ramsar représente à ce jour plus de 256 millions d'hectares, surtout en Europe et en Amérique centrale.

En Vendée, seul le site Natura 2000 « Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts » est labellisé comme site Ramsar depuis le 2 février 2017. Il représente ainsi près de 56 000 hectares.

Charlyne GUILLEMOIS... Les dunes et les forêts !



J'avais 6 ans, et je rêvais de créer une association pour « sauver » les tigres... En grandissant, j'ai compris que, pour sauvegarder cette espèce qui m'était chère, je devais m'intéresser d'abord à la protection de son environnement.

J'ai donc cherché à travers mes études à en apprendre davantage sur les manières de concilier développement et préservation de la biodiversité. Dans ce sens, j'ai passé un bac S option Écologie, Agronomie et Territoire. J'ai poursuivi par une licence et un master de géographie option Territoire et développement durable.

Aujourd'hui, en service civique à Estuaire en tant que chargée de mission « dunes et forêts », j'espère que ce volontariat me permettra d'acquérir les savoir-faire nécessaires pour continuer à travailler dans l'éducation à l'environnement notamment.

Ah oui, j'oubliais... Quand j'ai découvert qu'Estuaire cherchait un volontaire en service civique, je logeais seulement à quelques dizaines de mètres de l'association !

Promenons-nous... en compagnie de la huppe fasciée (*Upupa epops*)

Ici, on l'appelle la « pupu » ; sans doute à cause de l'odeur nauséabonde qui se dégage de son nid... histoire de faire fuir les intrus !

C'est un oiseau bucérotiforme, comme les calaos ! Le seul en Europe.

Les premières nous viennent dès février, en provenance d'Afrique de l'ouest, après un long voyage de plus de 3500 km. Leur séjour en Europe est motivé par leur reproduction ; puis, d'août à la mi-automne, elles retourneront hiverner. Toutes ne migrent pas et leur distribution mondiale est très large (en gros, de l'équateur à presque toute l'Eurasie - hors Sahel, Sahara et Sibérie) et leur effectif se maintient bien... sauf pour les populations d'Europe de l'ouest où leurs conditions de vie sont de plus en plus difficiles ; en particulier quant aux disponibilités alimentaires. Trop de diminution des populations d'insectes !

Les huppées fasciées sont donc essentiellement insectivores et affectionnent en particulier les occupants des bouses et autres excréments. On considère aussi, et à juste titre, que leur goût prononcé pour les nymphes et les chenilles, en font un excellent auxiliaire de lutte contre les chenilles de la processionnaire du pin !



Aujourd'hui, « Estuaire » est présent, de par ses actions et aussi ses adhérents, dans une trentaine de départements de France métropolitaine (et la quasi-totalité du territoire national via nos sciences participatives) pour défendre l'idée que : **la protection de l'environnement et notre développement économique ne sont pas nécessairement opposables mais complémentaires !**



Pour soutenir nos actions en faveur de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier, vous pouvez adhérer à notre mouvement, si ce n'est déjà fait, en nous renvoyant simplement ce coupon par mail à « association.estuaire@gmail.com » ou par courrier et régler votre cotisation correspondante par courrier postal (GAE, rue de Louza 85440 Talmont-Saint-Hilaire) ou via Hello asso.

M.....
demeurant.....
..... département
Courriel

souhaite soutenir nos actions et adhérer à l'association « Estuaire ».

- ☀ Adhésion individuelle, soit 16 €
- ☀ Adhésion familiale, soit 20 €
- ☀ Étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, soit 8 €
- ☀ Adhésion collectivité et personne morale, soit 20 €

Merci beaucoup !



La huppe nidifie dans les trous de vieux murs ou des nids abandonnés d'autres oiseaux comme les pics, creusés dans les troncs des arbres. La bête accepte aussi les nichoirs artificiels. Si la zone est giboyeuse, elle pourra même conduire deux nichées par an de 5 à 8 œufs chacune.

Si la huppe ne semble pas s'offusquer de la présence de l'homme à ses côtés, elle garde cependant ses distances... et s'envolera alors aussitôt, de manière ondulante et chaloupée.



Logos des partenaires et actions engagées...

